



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/25
8 novembre 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 décembre 2012

PROPOSITION DE PROJET : CUBA

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, avance sur la seconde tranche) PNUD

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de Cuba, le PNUD à titre d'agence d'exécution principale, a présenté à la 68^e réunion du Comité exécutif, une demande pour une avance de fonds sur la seconde tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), à un coût total de 537 527 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 40 315 \$US pour le PNUD. La soumission comprend une justification de la demande d'avance de fonds et un rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEH.

Contexte

2. La phase I du PGEH pour Cuba a été approuvée en principe à la 65^e réunion du Comité exécutif, avec un financement total de 1 747 527 \$US qui incluait des activités dans le secteur de l'entretien en réfrigération (560 000 \$US) et l'élimination complète du HCFC-141b contenu dans les polyols pré-mélangés importés, utilisés par cinq entreprises de mousses (1 187 527 \$US). Le calendrier des décaissements pour la phase I du PGEH est présenté dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Calendrier des décaissements pour la phase I du PGEH de Cuba

Coûts \$US	2011(*)	2012	2013	2014 2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Mousses	650 000		537 527							1 187 527
Entretien	100 000		162 473		141 527		100 000		56 000	560 000
Total	750 000		700 000		141 527		100 000		56 000	1 747 527
Soutien	56 250		52 500		10 615		7 500		4 200	131 065
Grand total	806 250		752 500		152 142		107 500		60 200	1 878 592

(*) Décaissés à la 65^e réunion

Demande pour une avance de fonds sur la seconde tranche de la phase I du PGEH

3. Le PNUD a informé le Secrétariat qu'en raison de la répartition approuvée des tranches pour la phase I du PGEH pour Cuba, il ne pourrait fournir qu'une partie des équipements requis avec les fonds disponibles dans la première tranche et qu'il fournirait le reste des équipements une fois la seconde tranche approuvée.

4. Dans la justification de la demande, le PNUD a indiqué que l'option la plus rentable pour la fourniture des équipements consiste à sélectionner un fournisseur unique à travers un processus d'appel d'offres unique pour les raisons suivantes :

- a) Le transport, l'installation des équipements, les essais, les tests et la mise en route auront lieu en même temps dans toutes les entreprises, ce qui entraînera une réduction des coûts. Un aspect particulièrement important pour les entreprises qui fournissent un cofinancement majeur;
- b) Les coûts de transaction et d'administration sont réduits également dans le cas d'un processus d'approvisionnement unique;
- c) Étant donné que certains projets sont plus attrayants pour les fournisseurs car leur reconversion comporte peu de défis techniques, la fourniture regroupée des équipements pour toutes les entreprises assurera la participation d'un plus vaste groupe de fournisseurs de technologies au processus d'appel d'offres pour toutes les entreprises;
- d) Le fait d'avoir un seul processus d'approvisionnement réduira la durée de la mise en œuvre du projet de cinq mois.

5. Au vu des faits précédents, le PNUD a demandé au Secrétariat de se renseigner afin de savoir si le Comité exécutif pouvait approuver une avance de 537 527 \$US sur le financement associé à la seconde tranche (qui doit être présentée à la 69^e réunion), ce qui représente le solde des fonds associés au plan sectoriel pour les mousses. Cela permettrait au PNUD d'entreprendre un processus d'approvisionnement unique. Le tableau 2 présente le calendrier des décaissements proposé par le PNUD.

Tableau 2. Calendrier des décaissements proposé pour la phase I du PGEH de Cuba

Coûts (\$US)	2011	2012	2013	2014 2015	2016	2017-	2018	2019	2020	Total
Mousses	650 000	537 527								1 187 527
Entretien	100 000		162 473		141 527		100 000		56 000	560 000
Total	750 000	537 527	162 473		141 527		100 000		56 000	1 747 527
Soutien	56 250	40 315	12 185		10 615		7 500		4 200	131 065
Grand total	806 250	577 841	174 658		152 142		107 500		60 200	1 878 592

Note: L'avance de financement proposée pour 2012 est indiquée en caractères gras

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEH

6. Avec la demande, le PNUD a remis aussi un sommaire des activités entreprises dans le cadre du PGEH pour Cuba. À savoir, un système de permis et de quotas est opérationnel, les membres du comité directeur pour la mise en œuvre du projet et son suivi ont été identifiés et la mise en place du comité est en cours. Au sujet des cinq entreprises de mousses, des plans de travail pour les reconversions incluant le transfert d'informations sur la manipulation des substances explosives ont été acceptés; les paramètres des reconversions ont été préparés et le processus d'appel d'offres pour la fourniture de tous les équipements est prêt à commencer.

7. Conformément à la décision 63/17 et tel que requis par l'Accord entre le gouvernement de Cuba et le Comité exécutif, le gouvernement de Cuba a confirmé qu'un système national exécutoire de permis et de quotas pour les importations et les exportations de HCFC est en place et que ce système est en mesure d'assurer le respect du calendrier du Protocole de Montréal sur l'élimination des HCFC pour la durée de l'Accord.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

11. Le Secrétariat a dûment examiné la demande du gouvernement de Cuba d'une avance partielle sur le financement associé à la seconde tranche de la phase I du PGEH, discutée avec le PNUD. Dans son analyse, le Secrétariat a noté les points suivants :

- a) Une seconde option, en dehors d'un partage de l'approvisionnement en deux parties, consiste à entamer le processus d'approvisionnement en avril 2013 seulement lorsque la seconde tranche sera approuvée, impliquant une interruption de cinq mois du projet. Bien que les entreprises utilisent le HCFC-141b dans des polyols pré-mélangés importés et donc un retard n'aurait aucune incidence sur la conformité du pays au Protocole de Montréal, un délai de cinq mois représenterait l'émission dans l'atmosphère de quelques 36 145 tonnes d'équivalent- CO₂¹.
- b) Lors de l'examen des PGEH pour d'autres pays à faible volume de consommation qui ont eu des activités d'élimination approuvées dans le secteur manufacturier et le secteur de l'entretien (comme c'est le cas pour Cuba), il a été noté que le niveau de financement pour la première tranche couvrirait presque la totalité des coûts requis pour la conversion des entreprises, en plus

¹ D'après les calculs de l'incidence climatique pour le plan sectoriel des mousses à Cuba, contenus dans le document 65/29

des coûts associés aux activités visant la consommation dans le secteur de l'entretien. À titre d'exemple, le financement approuvé pour la première tranche représente de 61 à 85 pour cent du financement total approuvé pour les PGEH du Costa Rica, de la République dominicaine, de El Salvador et du Swaziland, par rapport à 43 pour cent pour Cuba;

- c) Le PNUD a confirmé qu'aucun autre PGEH sous sa mise en œuvre ne présente une situation semblable à celle de Cuba (il est à noter qu'une demande a été transmise à la présente réunion par l'ONUDI pour modifier la répartition du financement associé aux deuxième et troisième tranches de la phase I du PGEH du Guatemala, pour la même raison);
- d) Bien que l'avance de fonds dépasserait la somme allouée dans le plan d'activités de 2012 pour Cuba, le montant demandé est déjà alloué pour 2013. Donc, le montant total pour le PGEH de Cuba reste le même et conforme à l'allocation totale pour la période triennale; et
- e) Puisque la demande constitue une avance de fonds déjà programmés pour la seconde tranche, sans aucune modification de la répartition entre les secteurs, ni changement dans les engagements du pays, aucune modification à l'Accord sur le PGEH n'est requise.

8. S'appuyant sur les observations précédentes, le Secrétariat est d'avis que le décaissement d'une avance de fonds permettrait au PNUD de poursuivre la mise en œuvre du plan sectoriel pour les mousses de manière rapide et rentable.

RECOMMANDATION

9. À la lumière des recommandations précédentes du Secrétariat, le Comité exécutif pourrait envisager, à titre exceptionnel, l'approbation d'une avance de fonds sur la seconde tranche de la phase I du PGEH pour Cuba, au montant de 537 527 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 40 315 \$US pour le PNUD.
